Les Organismes Nationaux *à* Vocation Agricole et Rurale

Accueil Paysan
AGROFORESTERIE association française
ASSOCIATION FRANÇAISE DE PASTORALISME
FADEAR RÉSEAU DE L'AGRICULTURE PAYSANNE
cuma France
GAEC & SOCIÉTÉ
interAFOCG
L'atelier paysan
LA COOPÉRATION AGRICOLE Construisons en commun l'avenir de chacun
Mouvement Inter-Régional des AMAP
MRJC
RÉSEAU CIVAM CAMPAGNES VIVANTES
service de remplacement France S'engager – consolider – cultiver
Solidarité PAYSANS
terre de liens
Terres en villes
Trame La force d'un groupe
UNION NATIONALE DES CENTRES PERMANENTS D'INITIATIVES POUR L'ENVIRONNEMENT

Les Organismes Nationaux à Vocation Agricole et Rurale

Accueil Paysan 4
Association Française d'Agroforesterie 5
Association Française de Pastoralisme 6
Fédération Associative Pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural 7
Fédération Nationale d'Agriculture Biologique 8
Fédération nationale des Cuma 9
GAEC & SOCIETES 10
InterAFOCG 11
L' Atelier Paysan 12
La Coopération Agricole 13
Mouvement inter-régional des AMAP 14
Mouvement Rural de Jeunesse Chrétienne 15
Réseau CIVAM 16
Service de Remplacement France 17
Solidarité Paysans 18
Terre de Liens 19
Terres en villes 20
Trame 21
Union nationale des centres permanents d'initiatives à l'environnement 22

Editorial

Dominique Vollet

Directeur délégué
Agrocampus Ouest

Président du conseil scientifique et technique des ONVAR

Comment définir et présenter les Organismes Nationaux à Vocation Agricole et Rurale (ONVAR) aux spécialistes, comme aux profanes du développement agricole et rural ?

Une démarche juridique mettra en avant que les Organismes Nationaux à Vocation Agricole et Rurale ont vu le jour, en 2008, dans le Code Rural et qu'ils ont été reconnus compétents en matière de développement agricole et rural par le ministère de l'Agriculture à l'issue d'une procédure de sélection. Le simple fait de poser la question amène à un constat simple : même les élus ou les personnels techniques des ONVAR sont souvent embarrassés pour répondre ! Dans ces conditions, comment envisager de développer des partenariats féconds entre acteurs du développement sans une interconnaissance entre ONVAR ? C'est ainsi qu'est née l'idée de ce fascicule.

Pour ma part, selon les circonstances et le temps dont je dispose, je propose plusieurs définitions complémentaires des ONVAR.

A un interlocuteur peu habitué aux complexités du développement agricole et rural, j'ai coutume de les définir par une double négation : ce sont pour la plupart des acteurs nationaux impliqués dans le développement agricole et rural contribuant au développement de l'agro-écologie (de par leurs actions dans l'accompagnement et le conseil), qui ne sont ni chambres consulaires, ni instituts techniques. Cette première définition définit des acteurs variés de la fourche à la fourchette tout en intégrant les enjeux environnementaux et sociaux. Toutefois, elle ne donne aucune indication sur leur place et plus encore leur caractère stratégique.

A mon sens, le trait commun de tous les ONVAR est leur diversité (en termes d'enjeux ou de types de modèles agricoles accompagnés) et leur capacité à concevoir, puis mettre en œuvre des initiatives originales de développement, porteuses de sens comme de valeur ajoutée (au strict sens économique du terme comme au sens large dans un cadre social, environnemental, alimentaire et territorial) pour les acteurs concernés.

En bref, il s'agit de ferments du développement agricole et territorial où s'élaborent les solutions de demain et qui ont vocation à diffuser et irriguer bien au-delà de leur périmètre.

Les rédacteurs de ce livret ont relevé le défi de façon tout à fait remarquable. Vous découvrirez une présentation de chacun des ONVAR et des exemples variés de projets et d'actions que chacun d'entre eux a menés. Ils constituent autant de pépites permettant à chacun d'envisager des passerelles entre acteurs, puis des actions communes indispensables dans le cadre d'un développement intégré et durable.

Accueil Paysan

Accueil Paysan, association de loi 1901, est un mouvement d'éducation populaire créé et animé depuis 1987 par des paysans et des acteurs de territoires ruraux, engagés en faveur d'une agriculture paysanne et d'un tourisme durable, équitable et solidaire.
Fondée sur l'esprit de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, l'association permet aux paysans de vivre dignement sur leur territoire par l'accueil au sein de fermes. Ils participent ensemble à un modèle respectant les droits fondamentaux en proposant des espaces de résistance au sein des territoires ruraux.
Accueil Paysan considère que l'accueil est facteur de développement, local, économique et social car il permet d'échanger sur ses modes de production, de faire découvrir tout un milieu souvent loin des grands chemins touristiques. Ces échanges sont aussi des moments privilégiés pour permettre aux accueillis de comprendre ce qu'est le savoir-faire paysan. Inscrit dans le tourisme équitable, le réseau participe à ce que chaque personne puisse bénéficier du droit aux vacances dans un espace de liberté, de démocratie et de paix.

9 avenue Paul Verlaine
38100 Grenoble

Tél. : 04 76 43 44 83

coordination@accueil-paysan.com

accueil-paysan.com

@accueilpaysannational

@Accueil_Paysan

Accompagner les porteurs de projets d'accueil en milieu rural

Accueil Paysan, reconnu ONVAR, en lien avec une convention 2015-2020 signée avec le ministère de l'Agriculture, a entrepris de faire depuis 4 ans l'inventaire de ses différentes pratiques.

A l'issue de ces travaux menés avec deux chercheurs du CNRS de Toulouse, plusieurs actions sont réalisées et mises en œuvre en 2020 :
- L'écriture d'un référentiel compétences et d'un référentiel métier sur la définition du métier de « Paysan-Accueillant-Aménageur ».
- La mise en place d'une nouvelle méthodologie d'accompagnement des porteurs de projets d'accueil en milieu rural basée sur un « Diagnostic Pas à Pas vers une agriculture paysanne en accueil paysan » pour accompagner les labellisations du réseau. Cette nouvelle démarche, inspirée du diagnostic pas à pas de la FADEAR, a été élaborée par des adhérents, testée auprès d'adhérents, validée par la FADEAR et est en cours de déploiement depuis septembre 2019 et se poursuit toute l'année 2020.
- La reconnaissance au sein du réseau et au-delà, de la singularité de la culture paysanne pratiquée dans le réseau : des identités paysannes diversifiées, œuvrant pour la promotion et la transmission de leur art de vivre, leur savoir-faire au sein de lieux de ressources et de création afin de réinventer une société durable et respectueuse de la nature.

© Valio84sl

Association Française d'Agroforesterie

L'Association Française d'Agroforesterie, créée en 2007, travaille au développement de l'agroforesterie en France, aussi bien sur la scène agricole, politique qu'auprès du grand-public.

L'association est une plateforme nationale d'échanges et de partenariat entre les agriculteurs, les structures de conseil technique, la recherche, les décideurs politiques, les collectivités, les administrations et le grand public. Force de proposition au niveau national comme international, elle travaille pour assurer une meilleure prise en compte de l'agroforesterie dans les politiques agricoles et de développement territorial, et pour que l'arbre champêtre, la haie et le « génie végétal » dans son ensemble retrouvent leur place au sein des systèmes agricoles, dans une approche globale et décloisonnée considérant de façon conjointe les défis agronomique, économique, social et environnemental.

© AFAF

AGROFORESTERIE
association française

44 rue Victor Hugo
32000 Auch

Tél. : 06 20 06 23 14

contact@agroforesterie.fr

agroforesterie.fr

@agroforesterie

@agroforesterie

Une structure nationale au service du développement local

L'Association Française d'Agroforesterie compte aujourd'hui une douzaine de salariés. Elle est engagée au quotidien dans la coordination et la participation à plus de 15 programmes régionaux, nationaux et internationaux de développement territorial (exemple : Agr'eau), de recherche et développement (exemples : Casdar Mycoagra, Casdar Bouquet) et thématiques (exemple : Peuplier agroforestier), aux côtés de plus de 120 partenaires actifs.

L'Association Française d'Agroforesterie est Organisme National à Vocation Agricole et Rurale (ONVAR) depuis 2015. Parmi les actions engagées dans ce cadre, on note par exemple :

- L'élaboration d'une proposition de mesure incitative en faveur du développement de la couverture végétale des sols et la participation au groupe de travail « MAEC Sol » du ministère de l'Agriculture.
- La réédition du guide réglementaire et fiscal sur l'agroforesterie (Association Française d'Agroforesterie – APCA) téléchargeable sur le site agroforesterie.fr.

Association Française de Pastoralisme

Créée en 1984, l'Association Française de Pastoralisme a pour objet de favoriser l'échange et la communication entre tous les acteurs du pastoralisme et accompagner les systèmes pastoraux vers l'agro-écologie. La force de l'association est la diversité de ses adhérents qui sont les acteurs du monde pastoral : éleveurs, bergers, monde de la recherche, services techniques, centres culturels, collectivités territoriales et gestionnaires d'espaces naturels.

c/o CFPPA de Die, ADEM
Avenue de la Clairette
26150 Die

Tél. : 04 75 22 20 39

afp.pastoralisme@orange.fr

pastoralisme.net

@pastoralisme_afp

Des outils de partage

L'Association Française de Pastoralisme promeut la modernité du pastoralisme dans ses dimensions scientifiques, techniques et culturelles, et elle apporte une expertise auprès des instances en charge des politiques relatives aux activités pastorales.

Pour répondre à ces objectifs l'Association Française de Pastoralisme met en réseau les acteurs du pastoralisme grâce à des outils de partage :

- Les rencontres nationales des acteurs du pastoralisme : depuis 1986, les rencontres partent à la découverte des problématiques des différents territoires pastoraux français et des pays limitrophes. Ce moment d'échanges adopte le format de visites de terrain au plus près des préoccupations des acteurs locaux qui accueillent les rencontres.
- Les séminaires : ils ambitionnent de créer des temps d'échanges sur les problématiques du pastoralisme auxquelles les avancées de la recherche et les innovations techniques des praticiens apportent des éléments de réponse. En 2018, il portait sur « L'économie agropastorale revisitée ».
- La revue PASTUM : la revue compile l'actualité pastorale, du projet d'une collectivité aux résultats d'études. Deux numéros sont publiés chaque année, ainsi qu'un hors-série qui constitue les actes du séminaire.
- L'animation de groupes méthodologiques, techniques, scientifiques ou réglementaires.

© Vitalfoto

Fédération Associative Pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural

FADEAR
RÉSEAU DE L'AGRICULTURE PAYSANNE

104 rue Robespierre
93170 Bagnolet

Tél. : 01 43 63 91 91

contact@fadear.org

agriculturepaysanne.org

La FADEAR (Fédération Associative Pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural) fédère 64 associations regroupant des paysannes et des paysans, et d'autres actrices et acteurs du monde rural, réunis par l'envie de partager leurs expériences et savoir-faire pour installer des paysans et paysannes nombreux, et faire vivre les valeurs de l'agriculture paysanne. Née en 1984, la FADEAR porte et fait vivre la charte de l'Agriculture paysanne, autour de son outil de Diagnostic de l'Agriculture paysanne.

Les Associations pour le développement de l'emploi agricole et rural (ADEAR) ont pour activités principales, en lien direct avec les acteurs.trices des territoires dans lesquels elles s'inscrivent :
- l'accompagnement au changement et à l'évolution, dans une démarche globale d'agriculture paysanne,
- l'accompagnement à l'installation, à la transmission et à la création d'activités rurales,
- l'accompagnement de projets de territoire (circuits alimentaires de proximité, relations consommateurs.trices/producteurs.trices),
- la formation aux pratiques agro-écologiques et la formation de porteurs.euses de projets d'installation en agriculture.

Le Diagnostic de l'Agriculture paysanne

La FADEAR, durant la programmation 2015-2020, a développé un logiciel autour du Diagnostic d'Agriculture paysanne. A travers les 6 thèmes que constituent les piliers de l'Agriculture paysanne (travail avec la nature, qualité, autonomie, répartition, développement local et transmissibilité), il permet à chaque paysan.ne de réaliser son propre diagnostic et de se positionner dans la démarche d'Agriculture paysanne. Le diagnostic mesure et analyse les pratiques de l'agriculteur.trice à travers des indicateurs économiques, sociaux et environnementaux. Ils sont synthétisés dans un graphique en forme de marguerite à six pétales.

Cet outil est également un support pour engager une réflexion sur des sujets comme l'inclusion dans les territoires ou l'autonomie décisionnelle, économique et technique de la ferme.

Le PNDAR a également contribué à faire évoluer l'outil de Diagnostic en finançant des adaptations des indicateurs par production, ainsi que les évolutions du Manuel d'utilisation correspondant. Aujourd'hui, l'outil dispose d'adaptations en arboriculture, en viticulture, en maraichage et d'une prochaine en aviculture. Le logiciel compile plus de 500 diagnostics sur le territoire.

L'accompagnement des porteurs et porteuses de projet en agriculture

La programmation 2015-2020 de la FADEAR est également construite autour d'un axe « Renouvellement des générations en agriculture ». En effet, en moyenne, 7 000 porteuses et porteurs et porteuses de projet sont accompagné.e.s chaque année par le réseau.

Dans ce cadre, et afin de favoriser la mutualisation des pratiques, la FADEAR produit des outils, en partenariat avec les ADEAR, pour appuyer les animateurs et animatrices du réseau dans leur rôle d'accompagnateurs.trices de ces porteurs et porteuses de projet en agriculture.

Fédération Nationale d'Agriculture Biologique

La Fédération nationale de l'agriculture biologique des régions de France (FNAB) est une organisation professionnelle à vocation syndicale créée en 1978. Elle rassemble près de 10 000 paysans et paysannes bio adhérents aux groupements départementaux et/ou régionaux. Environ 300 salariés accompagnent les producteurs et productrices bio.

La FNAB a une activité principale de tête de réseau par la mutualisation, la capitalisation et la diffusion des expertises, innovations et résultats des activités des groupements en matière de développement de la bio. La FNAB réalise également des études et outils d'accompagnement et de communication communs au réseau destinés aux salariés du réseau et à l'ensemble des agriculteurs bio et/ou porteurs de projets en conversion ou en installation. La FNAB travaille également sur des études et actions prospectives pour le développement de la bio.

40 rue de Malte
75011 Paris
Tél. : 01 43 38 38 69

fnab.org

@fnab.bio

@fnab_bio

© Bepsimage

Animer le réseau des productrices et producteurs bio

Les actions du programme de développement 2015/2020 « Produire durablement en agriculture bio » et « Evoluer dans ses systèmes pour plus de résilience » relèvent d'un accompagnement à la fois technique sur la ferme pour lever des freins techniques, et global pour renforcer leurs capacités d'adaptation et d'innovation afin de s'adapter au contexte règlementaire, d'intégrer des innovations systémiques, d'améliorer l'accès aux semences bio et d'appuyer la diversification en lien avec les filières émergentes.

L'action « Renforcer sa compétitivité plurielle » met en évidence les stratégies des producteurs pour sécuriser économiquement leurs exploitations agricoles en développant les filières bio amont.

Les deux dernières actions « Développer les surfaces et le nombre de producteurs bio » et « S'inscrire collectivement dans la chaine de valeur territorialisée » portent sur des enjeux de développement des conversions et des installations, sur la démultiplication des innovations collectives des producteurs bio au sein des politiques territoriales de relocalisation des l'agroalimentaire.

Fédération nationale des Cuma

Les coopératives d'utilisation de matériel agricole (Cuma) représentent un réseau dense de 11500 groupes d'agriculteurs qui mutualisent des matériels nécessaires à l'activité des exploitations agricoles adhérentes. Leur fonctionnement repose principalement sur du bénévolat, même si 1560 d'entre elles emploient un total de 4600 salariés (chauffeurs et mécaniciens principalement). Au-delà de la mise à disposition de matériels, par l'organisation du travail en commun et les relations de proximité qu'elles entretiennent, les Cuma s'engagent aussi dans les initiatives de développement local (gestion de l'espace, valorisation du paysage, emplois partagés, traitement de déchets...). Les Cuma s'inscrivent ainsi dans le tissu des organisations mises en place par les agriculteurs pour développer leurs exploitations : groupe de développement, coopératives, syndicats, chambres consulaires…

43 rue Sedaine - CS 91115
75538 Paris Cedex 11

Tél. : 01 44 17 58 00

france@cuma.fr

cuma.fr/france

@reseaucuma

@CUMAFrance

Agro-écologie et Cuma

L'objectif premier de la FNCuma est le développement et la défense des Cuma, au travers de l'animation d'un réseau fédératif. Ce réseau est au service des Cuma où les agriculteurs trouvent les moyens de développer leur exploitation agricole, grâce à la réduction des charges de mécanisation, à l'organisation collective et à l'émergence de nouveaux projets. La FNCuma souhaite également contribuer à l'émergence et au développement de toutes les formes de coopération entre agriculteurs autour de leur activité de production agricole (coopération agricole de production), pour faciliter l'installation des agriculteurs, permettre l'innovation et développer les territoires.

Le réseau Cuma dispose d'un outil d'information et de communication pour s'adresser aux agriculteurs : la FNCuma pilote la coopérative Entraid' (SCIC SA) dont les principales activités sont la production d'un mensuel, de numéros spéciaux départementaux ou techniques, et d'événements aux champs.

Le développement de pratiques agro-écologiques conduit à des impératifs de coordination entre les agriculteurs (et même plus largement entre les différents acteurs du territoire) autour de projets dont la finalité reste la production agricole. Pour ces raisons, l'agro-écologie est aussi et, par essence, une science du collectif et de la proximité. Dans ce contexte, la spécificité de la contribution des Cuma s'incarne dans trois dimensions à la fois différentes et complémentaires : la mécanisation partagée (choix techniques, gestion économique, organisation du travail), les modalités d'organisation coopérative, et la densité d'un réseau d'initiatives avec 11 500 groupes.

Le programme de développement de la FNCuma, financé par le CASDAR, est constitué de 5 actions élémentaires :

- L'agroéquipement au service de la multi-performance des exploitations.
- Savoir accompagner les nouvelles stratégies d'organisations collectives.
- Les Cuma actrices de la coopération sur les territoires.
- Le management de l'innovation.
- La stratégie du réseau.

GAEC & SOCIETES

GAEC & SOCIETES, association de dimension nationale, a pour mission de promouvoir l'agriculture de groupe et de permettre l'épanouissement professionnel des associés de sociétés d'exploitation agricole par l'échange et le partage dans la réalisation de leur métier.

Elle a pour mission d'informer et de conseiller l'ensemble des personnes concernées par les formules d'agriculture de groupe, d'animer le réseau des Commissions « Agriculture de Groupe » et des CDO GAEC, et de représenter les agriculteurs associés auprès des pouvoirs publics et des organisations agricoles.

11 rue de La Baume
75008 Paris

Tél. : 01 53 89 12 20

contact@gaecetsocietes.fr

gaecetsocietes.org

@ansgaec

L'année d'essai dans les GAEC

La vie en groupe, les relations humaines au sein des GAEC et des autres sociétés agricoles, et plus généralement au sein de l'ensemble des collectifs agricoles, sont une composante fondamentale pour la pérennité de ces entreprises du monde rural. Or, l'entente entre les personnes, dans des situations de travail et de gestion en commun, n'est pas innée.

Des expériences de travail en commun peuvent exister en amont de l'installation ou du regroupement, mais elles se font sur des temps courts (stages, parrainage), dans des conditions de subordination (salariat) ou d'entraide (entre exploitations en amont des regroupements), qui ne reflètent pas les conditions réelles de l'exploitation.

L'objectif de la mise en place d'une année d'essai dans les GAEC est donc de permettre aux porteurs de projet de tester leur compatibilité professionnelle en condition quasi réelle d'activité et de fonctionnement. Il s'agit d'apprendre à travailler ensemble. Pendant cette année d'essai, les futurs associés bénéficient d'un appui sur la question relationnelle par des personnes compétentes (entretiens réalisés trois fois dans l'année). La Fédération départementale des GAEC de Haute-Savoie pratique « l'année d'essai » en GAEC depuis 1991. En se basant sur cette expérience locale, GAEC & SOCIETES a formalisé ce dispositif du droit à l'essai et travaille à son essaimage sur d'autres départements. Plusieurs étapes structurent ce projet :

- Mise en place d'un groupe de pilotage composé d'administrateurs et de temps d'échanges avec le réseau pour permettre l'appropriation collective du projet.
- Analyse des freins et leviers du dispositif tel qu'il existe en Haute-Savoie.
- Rédaction d'un document présentant la démarche de l'année d'essai.
- Identification des départements souhaitant tester l'essaimage de la démarche.
- Réalisation d'une vidéo présentant le dispositif.
- Echanges avec le ministère de l'Agriculture pour la reconnaissance d'un statut « d'associé à l'essai ».
- Structuration et mise en place d'un protocole de mise en place de l'année d'essai dans les départements.

Fin 2019, 7 départements sont engagés dans la phase d'essaimage de l'année d'essai.

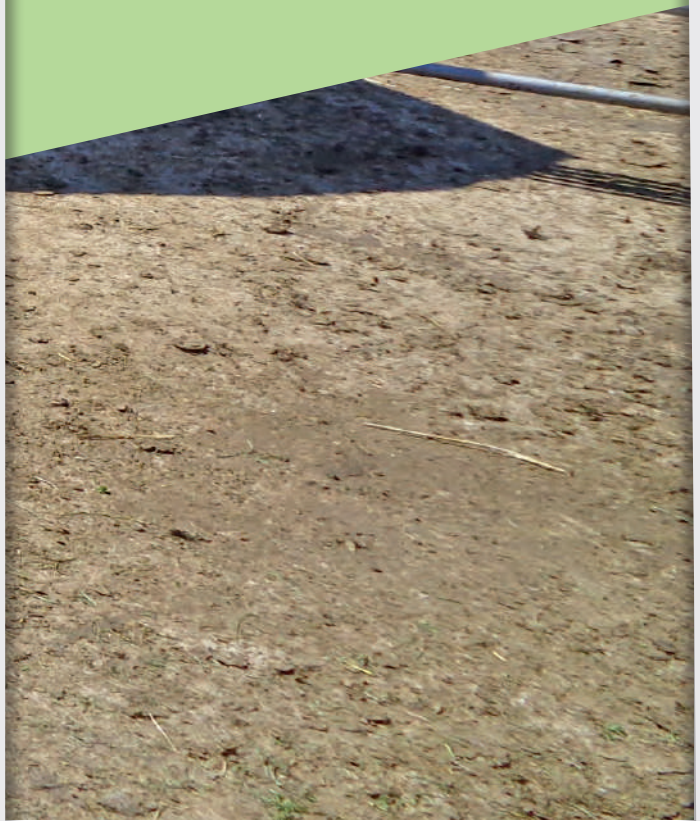

InterAFOCG

Dans les Associations de FOrmation Collective à la Gestion, des agricultrices et des agriculteurs cultivent leur autonomie décisionnelle à travers la formation en groupe et dans la durée.
Elles se sont dotées en 1982 d'une association nationale, l'InterAFOCG, pour répondre à des besoins de formation des animateurs-formateurs et des administrateurs des AFOCG, de mutualisation et de capitalisation de leurs expériences (Rencontres Nationales, publications…), ainsi que de veille et de prospective en lien avec les acteurs agricoles et ruraux du développement, de la recherche et de la formation. En 2019, le réseau national InterAFOCG administré par 13 agriculteurs de différents départements, est composé de 24 AFOCG dans lesquelles adhèrent plus de 2 500 fermes.

26 rue Beaubourg
75003 Paris

Tél. : 01 40 09 10 18

interafocg@interafocg.org

interafocg.org

© Afocg Rhône

Accompagner les agriculteurs au pilotage stratégique

Dans le cadre de son programme de développement agricole et rural 2015-2020, l'InterAFOCG s'est attelée à renforcer l'accompagnement des agriculteurs au pilotage stratégique, une compétence de gestion dont la maîtrise se confirme par les évolutions des contextes internes et externes. Développant la prise de recul et l'analyse systémique, elle concourt à la résilience des personnes et des fermes, dans un secteur fragile.
Pour cela, le réseau des AFOCG a exploré des visions différentes de la stratégie dans d'autres secteurs que l'agriculture. Cela a permis de concevoir des démarches adaptées aux problématiques rencontrées sur le terrain (modules de formation, outils…).
L'InterAFOCG a aussi collecté et analysé des stratégies d'agriculteurs dans des contextes variés pour sensibiliser un plus grand nombre à l'intérêt de travailler leur propre stratégie. Permettant à la personne de se questionner sur le sens de son projet (professionnel et de vie) et de construire ses orientations en lien avec des contextes mouvants, le pilotage stratégique est particulièrement bienvenu à des étapes clés de la vie d'une ferme (installation, association…).
« *Toutes les professions subissent des aléas extérieurs, mais ce qui manque à la nôtre, de mon point de vue, c'est la prise de conscience que nous sommes aussi des chefs d'entreprise…* », explique Cécile, agricultrice dans le Tarn-et-Garonne, dans le cadre d'un témoignage sur la formation « Osez la stratégie d'entreprise » aux Rencontres Nationales 2016 dans le Quercy.
Il l'est aussi pour des évolutions en cours chez des agriculteurs accompagnés par les AFOCG, telles que la transition agro-écologique et climatique. Les résultats de ce travail sont présentés dans les publications « La ferme, c'est toujours une aventure » (2016), le « Classeur stratégie » (2017) et « Dix expériences pour gérer sa ferme avec l'évolution du climat » (2019).

L'Atelier Paysan

Beaucoup de paysannes et de paysans font preuve de débrouillardise et d'inventivité, construisant avec ce qu'ils et elles ont sous la main, de manière frugale, compatible avec leurs choix techniques, et en accord avec la philosophie de la ferme. Ces expériences paysannes de terrain constituent autant de témoignages à partager dans une approche émancipatrice, tant la mise en place d'un outil de travail approprié est centrale dans la réussite d'une aventure paysanne.
L'Atelier Paysan, coopérative à but non lucratif, recense, documente et colporte ces innovations paysannes. Elle accompagne des groupes paysans à la conception et la construction de machines et bâtiments adaptés à leurs besoins dans une démarche d'innovation ascendante.
Cette organisation collective, réunit des paysans et paysannes, ainsi que des salariés, des citoyens et citoyennes, des organismes de développement, des chercheurs et chercheuses, des partenaires… Elle propose à travers ses activités d'animation, de vulgarisation, de formation et de plaidoyer la réappropriation des savoirs et savoir-faire techniques nécessaires à l'autonomie technologique sur les fermes.

ZA des Papeteries
38140 Renage
Tél. : 04 76 65 85 98
contact@latelierpaysan.org

latelierpaysan.org
@latelier.paysan
@atelierpaysan

© L'Atelier paysan

Guide « Techniques de l'autoconstruction à la tronçonneuse - Outils et techniques pour construire une charpente en bois rond »

Publié en 2018, le guide « Techniques de l'autoconstruction à la tronçonneuse – Outils et techniques pour construire une charpente en bois rond » est le résultat d'un travail collectif, d'une collecte de données, d'expériences et d'analyses de terrain sur une méthode constructive qui mérite d'être connue et pratiquée.
De la forêt à la charpente en passant par la réglementation, ce document donne un aperçu du cheminement pour la réalisation d'un bâtiment en bois ronds. Des techniques constructives abordables, une insertion paysagère adaptée, des matériaux naturels, peu transformés, peu coûteux, locaux et performants : ces avantages soulignent la pertinence de cette pratique pour construire un bâtiment agricole.

La Coopération Agricole

LA COOPÉRATION AGRICOLE

Construisons en commun l'avenir de chacun

43 rue Sedaine
75011 Paris

Tél. : 01 44 17 57 00

lca@lacoopagri.coop

lacooperationagricole.coop/fr

@lacooperationagricole

@lacoopagricole

La Coopération Agricole représente les coopératives agricoles, agroalimentaires, agro-industrielles et forestières françaises. Elle regroupe les métiers des productions et de la nutrition animales et des productions végétales (grandes cultures, déshydratation de la luzerne, viticulture). Elle rassemble également des fédérations nationales métiers (fruits et légumes, insémination animale, Cuma…) et des fédérations régionales réparties sur l'ensemble du territoire.

Les coopératives agricoles se sont :

- **2 300 entreprises dont 93 % de TPE-PME.**
- **Un chiffre d'affaires de 85,4 milliards d'euros.**
- **3 agriculteurs sur 4 adhèrent à une coopérative agricole.**
- **190 000 salariés.**
- **40 % du chiffre d'affaires de l'agroalimentaire français (1 marque alimentaire sur 3).**
- **74 % des sièges sociaux en zones rurales.**

Amplifier la prise en compte de la RSE dans les coopératives agricoles

Dans une dynamique d'accompagnement des transitions économiques et agro-écologiques, l'accompagnement des coopératives et de leurs adhérents dans l'approche RSE (responsabilité sociétale des entreprises) est un fil conducteur du programme de La Coopération Agricole. Devenue obligatoire par la loi pour les grandes entreprises, et donc pour un nombre relativement limité de coopératives, la RSE repose sur des valeurs proches de celles que déploient l'ensemble de l'économie sociale et solidaire, structurantes pour l'ensemble du tissu coopératif.

Au travers du programme de développement, La Coopération Agricole a contribué, avec ses partenaires, à faire émerger différents outils permettant aux entreprises de conduire leurs démarches dans le sens de la RSE : diagnostics et plans d'actions, guides, fiches pratiques, MOOC, etc. En 2018, elle a été parmi les 12 premières fédérations professionnelles retenues par la Plateforme RSE (instance multi-parties rattachée au Premier Ministre) pour porter un label RSE sectoriel, le label « Coopératives So Responsables ». La première coopérative labellisée en 2019 était la Cave de Rauzan.

Le portage avec l'AFNOR, du dispositif visant l'élaboration de la norme ISO 26030 (lignes directrices pour l'utilisation de l'ISO 26000:2010 dans la chaîne alimentaire) a été un élément important de notre programme sur la période 2015-2019, la norme ayant été publiée en fin d'année 2019.

La Coopération Agricole met par ailleurs en place des actions collectives auxquelles les coopératives peuvent s'associer, leur permettant de disposer d'un cadre d'actions qu'elles adaptent bien sûr à leur contexte. C'est ainsi qu'est né le réseau Agri-Sentinelles (reseau-agri-sentinelles.fr), grâce à l'impulsion d'Allice et en partenariat avec Idele, pour contribuer à la prévention du risque du suicide en agriculture.

Les agriculteurs sont bien sûr une partie prenante importante de toutes les démarches RSE des coopératives. Agri Confiance, dispositif élaboré en 1992 pour porter les démarches qualité à l'amont agricole, a ainsi récemment évolué pour prendre en compte l'ensemble des dimensions de la RSE.

© Thomas O'Brien

Mouvement inter-régional des AMAP

Mouvement Inter-Régional des AMAP

58 rue Raulin
69007 Lyon
Tél. : 04 81 91 60 51
contact@miramap.org

miramap.org

Le MIRAMAP s'affirme comme un mouvement de la société civile rassemblant des réseaux territoriaux d'AMAP, les AMAP : amapiens et paysans en AMAP, en synergie avec les partenaires du monde agricole, de l'environnement et de l'économie solidaire. L'objectif est de préserver et développer une agriculture paysanne, socialement équitable, écologiquement soutenable, et de promouvoir une consommation responsable. Créé officiellement en février 2010, le MIRAMAP, association loi 1901, a pour objet de renforcer la cohésion des AMAP à travers le partage d'une éthique commune (charte des AMAP et socle commun), de mutualiser les expériences et les pratiques des AMAP, d'assurer leur représentation et leur mise en valeur au niveau national. Le MIRAMAP assure le soutien des démarches de garantie de l'éthique des AMAP sur les territoires. Pour son fonctionnement inter-régional, le MIRAMAP s'appuie sur un collectif élu composé des représentants des réseaux territoriaux adhérents (1 consommateur et 1 paysan) et des représentants des AMAP adhérentes, qu'elles soient elles-mêmes adhérentes à un réseau territorial ou non (1 consommateur et/ou 1 paysan).

Un chantier participatif de construction du projet stratégique 2020-2025

Après le chantier de réécriture de la Charte des AMAP il y a 5 ans, le Miramap porte ce chantier sur une année afin de poser un diagnostic sur le mouvement des AMAP, formuler une vision commune et ainsi renforcer la place et le rôle des AMAP, en réponse aux enjeux agricoles et alimentaires, mais aussi plus largement aux enjeux sociétaux.

A noter que le Miramap a publié en 2019 un recueil d'expériences sur l'accompagnement des Paysans en AMAP et réalisé une enquête spécifique auprès de Paysans en AMAP afin de mieux identifier qui ils sont, leurs difficultés et leurs besoins.

© Monticello

Mouvement Rural de Jeunesse Chrétienne

2 Rue de la Paix
93500 Pantin

Tél. : 01 48 10 38 30

mrjc@mrjc.org

mrjc.org

@MRJCjeunesruraux

@MRJC_com

Le Mouvement Rural de Jeunesse Chrétienne est une association qui œuvre pour l'animation et la valorisation des territoires ruraux. Le MRJC propose aux jeunes ruraux et jeunes rurales de se réunir en équipe à l'échelle d'une ou plusieurs communes afin d'agir ensemble sur leur lieu de vie. Le MRJC organise également tout au long de l'année des séjours éducatifs, vacances collectives, des formations à l'animation pour expérimenter l'autonomie et la vie en groupe.

Entièrement géré et animé par des jeunes de 13 à 30 ans, le MRJC constitue une expérience d'engagement et de citoyenneté. En permettant aux jeunes d'être actrices et acteurs de l'association et des projets mis en place, le MRJC est un outil d'émancipation et de transformation de la société. Ancré historiquement en rural, il propose des formations et espaces d'échanges sur l'alimentation et l'agriculture.

© Rawpixel

« Rêves d'Installation »

Ces rencontres sont nées à l'initiative de jeunes ayant l'envie de créer leur activité en milieu rural à plus ou moins long terme.
L'objectif était de prendre le temps d'échanger et partager sur leurs projets, leurs envies, afin de les imaginer plus concrètement et si possible les voir aboutir un jour. Par ailleurs, ces rencontres permettent de tisser un réseau de connaissances, allié d'une installation en milieu rural. Pour répondre à cette attente, 5 sections régionales du MRJC sont engagées dans la conception et la mise en œuvre de réflexions collectives et de visites d'expériences. Le nom « Rêves d'installation » a été choisi dans une optique d'ouverture à tous, quelle que soit l'étape de murissement du projet d'installation.

Agronautes

Les équipes ont pu s'appuyer sur les ressources d'animation développées par le MRJC, comme le jeu des Agronautes. Cet outil pédagogique prend la forme d'un jeu de société. Il permet de simuler le fonctionnement d'une ferme et met en évidence de façon ludique les problématiques rencontrées par les agriculteurs tout au long de leur parcours. Il permet de se rendre compte de l'impact des choix de vie, de productions, d'investissements sur son temps de travail et son revenu. Le MRJC accorde une grande importance à la dimension collective de ce projet.
Le MRJC est convaincu que le partage de ses interrogations, la visite d'expériences avec d'autres sont des clés pour la réussite de son projet.

Réseau CIVAM

L'AFIP, la FNCIVAM et le RAD ont fusionné fin 2016 pour devenir Réseau CIVAM. Avec 13000 adhérents et 140 groupes, Réseau CIVAM est un acteur majeur et incontournable de l'avenir de l'agriculture et de la ruralité en France.

Les CIVAM (Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural) sont des collectifs locaux composés de paysans, habitants et acteurs du monde rural autour du principe fondateur d'éducation populaire. Ils s'inscrivent dans une perspective de transformation sociale, par la promotion d'une agriculture durable et territorialisée : promotion de territoires ruraux vivants et solidaires par la création d'activités ; relocalisation de l'économie ; décloisonnement des acteurs et dialogue territorial ; émancipation intellectuelle, sociale et économique des adhérents.

Réseau CIVAM relie les agriculteurs entre eux, les agriculteurs et les ruraux, les agriculteurs et la société civile, pour mettre l'alimentation au cœur des politiques agricoles, promouvoir une agriculture économe et autonome contribuant à la vie des territoires, accompagner les transitions et la naissance d'une nouvelle génération de paysans et d'acteurs ruraux.

58 rue Regnault
75013 Paris

Tel. : 01 44 88 98 58

contact@civam.org

civam.org

@ReseauCivam

@ReseauCivam

© Civam 44

Pour des « campagnes vivantes »

Réseau CIVAM a pour mission principale l'animation, la vitalité et le développement de son réseau de membres adhérents. A cette fin, il conduit les missions suivantes :

- la capitalisation, l'analyse et la diffusion des initiatives,
- la veille et la prospective,
- la représentation et le plaidoyer,
- la mise en lien avec les associations de consommateurs, de protection de l'environnement, de santé et avec la société civile,
- la contribution à l'élaboration des politiques publiques
- l'information, la formation et la communication.

Réseau CIVAM mène également des études et des recherches sur ses domaines d'activités, avec ses membres adhérents et en lien avec les organismes de recherche, d'enseignement supérieur ou tout autre partenaire approprié. Il a également une vocation à nouer des partenariats européens ou internationaux.

Femmes et Agriculture

Réseau CIVAM a animé les dynamiques du réseau sur la question de la place des femmes dans l'agriculture et le monde rural. Ce travail a débouché sur l'organisation des premières Rencontres nationale femmes en agriculture et en monde rural sur le thème « Quel équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle » les 4 et 5 octobre 2019 en Loire-Atlantique.

Elevage et Changement Climatique

La commission « Systèmes de Production Economes et Autonomes » (SPEA) a animé les actions du réseau sur le thème du réchauffement climatique et sur les évolutions actuelles de l'élevage (valorisation, engraissement à l'herbe, destination des veaux mâles…). Les rencontres nationales SPEA 2019 ont été l'occasion de mettre ce travail sur la table autour du thème « Réchauffement climatique : quel avenir pour l'élevage dans 20 ans ? ».

Service de Remplacement France

Le Service de Remplacement est une association 1901 ayant pour vocation de remplacer les agricultrices et agriculteurs contraints ou souhaitant s'absenter de leurs exploitations. Le remplacement permet aux agriculteurs de pouvoir vivre comme les autres catégories socio-professionnelles, s'absenter (maladie, accident, maternité ou paternité), se former, prendre des congés, s'investir dans les organisations professionnelles agricoles et syndicales, sans que cela ne remette en cause la pérennité de leurs exploitations.

© Kozzi2

14 rue de la Boétie
75008 Paris

Tél. : 01 42 65 86 14

accueil@servicederemplacement.fr

servicederemplacement.fr

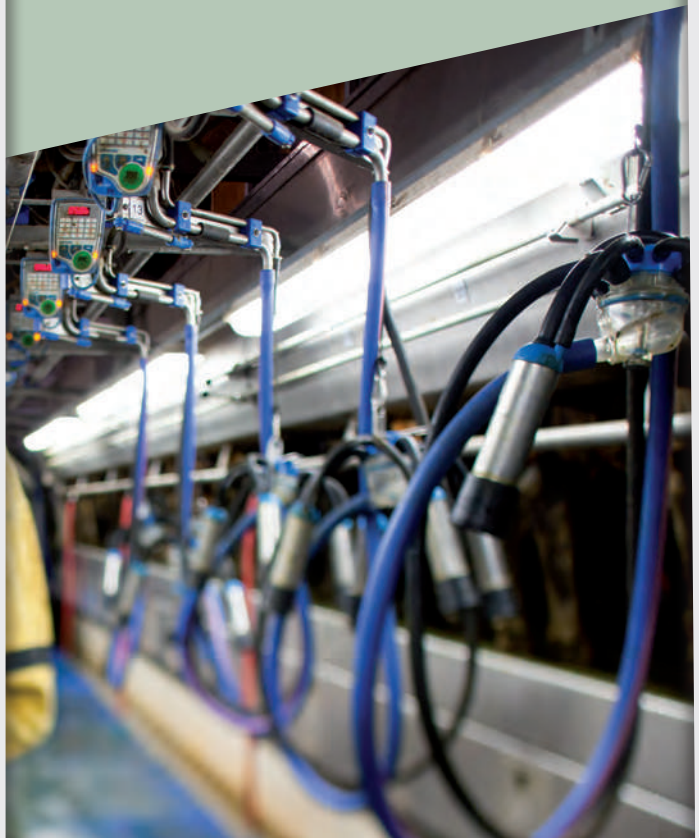

Une démarche de GPEC innovante

Acteur majeur de l'emploi et du développement agricole, le Service de Remplacement est engagé au titre du Programme pluriannuel 2015-2020 et de ses missions dans une démarche prospective d'accompagnement des transformations agricoles.

Ainsi, en étroite collaboration avec les centres de recherche et les institutions administratives, une démarche GPEC (Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Carrières) innovante visant à accompagner la transition agro-écologique a été mise en place. L'accompagnement et la formation des agents de remplacement aux nouvelles méthodes de travail induites par la transition agro-écologique est aujourd'hui au cœur de l'identité des Services de Remplacement avec la volonté forte de remplacer tous les chef-fe-s d'exploitation et d'être à l'écoute des nouvelles attentes écologiques, économiques et sociétales.

En phase d'expérimentation, le dispositif GPEC a déjà permis de mettre en avant près de 40 candidatures de nouveaux agents répondant aux nouvelles compétences induites par les pratiques agro-écologiques.

Solidarité Paysans

Solidarité Paysans accompagne à sa demande tout agriculteur confronté à des difficultés économiques, administratives, juridiques, sociales… sur son exploitation. Écoute et confidentialité, démarche globale, respect et autonomie des personnes, indépendance à l'égard des créanciers... sont les signes distinctifs de Solidarité Paysans. L'association a également pour objectif la défense collective des paysans fragilisés. Il s'agit d'analyser les situations des personnes accompagnées et d'identifier les causes des difficultés pour ensuite alerter, dénoncer, puis porter des propositions visant tant l'amélioration des droits que l'accès aux mêmes droits pour tous.

104 rue Robespierre
93170 Bagnolet

Tél. : 01 43 63 83 83

contact@solidaritepaysans.org

solidaritepaysans.org

@SolPaysans

Des pratiques plus autonomes et économes pour favoriser le redressement de son exploitation

Depuis 2015, Solidarité Paysans, dans le cadre de son Programme de Développement Agricole et Rural (2015-2020), étudie comment des changements de pratiques dans des fermes fragilisées peuvent contribuer à consolider leur redressement. La recherche d'impacts environnementaux positifs n'est pas la motivation première des agriculteurs dont l'exploitation est menacée. Il s'agit davantage d'adapter ses pratiques dans la perspective de trouver des solutions viables et vivables et de dégager un revenu et des capacités de remboursement.

Après une quarantaine de monographies d'exploitations l'approche s'élargit ; les dimensions économique, technique, sociale, territoriale et politique se mêlent. L'agro-écologie interroge la cohérence des pratiques agronomiques, les conditions et le sens du métier d'agriculteur, les liens et la complémentarité de l'acte de production avec le territoire. Ainsi mise en œuvre, l'agro-écologie est porteuse d'avenir et de sens.

© Budabar

Terre de Liens

Né en 2003, Terre de Liens réunit plus de 25 000 citoyens qui ont rendu possible l'acquisition de 200 fermes grâce à l'épargne solidaire et au don. 5 000 hectares de terres acquises définitivement par les citoyens sont dédiés à une agriculture paysanne et biologique. 450 paysans pratiquent leurs activités sur des terres consacrées à l'agriculture de proximité, commercialisent leurs productions essentiellement en circuits courts.

Enrayer la disparition des terres agricoles, permettre au plus grand nombre de s'installer, assurer le renouvellement des générations et développer l'agro-écologie sont les engagements de Terre de Liens via l'accès collectif et solidaire au foncier, la mise à bail avec propriétaires publics et privés, l'accompagnement de personnes souhaitant s'installer (2 000 personnes accueillies chaque année).

Collaborant avec des associations, collectivités territoriales, organisations paysannes et/ou environnementales, entreprises…, Terre de Liens contribue aux politiques publiques sur la question du foncier agricole. Terre de liens est à la fois un mouvement citoyen et paysan, un animateur de dialogue territorial, un opérateur foncier.

1 rue Joseph Richard
26400 Crest

Tél. : 09 70 20 31 44

v.jannot@terredeliens.org

terredeliens.org

@terredeliens

@Terredeliens

© Capucine Godinot

Pour une Alimentation Résiliente Citoyenne Et Locale

PARCEL est un outil web simple, ludique et gratuit, permettant d'évaluer pour un territoire donné les surfaces agricoles nécessaires pour se nourrir localement, ainsi que les emplois agricoles et les impacts écologiques associés à d'éventuels changements de mode de production agricole et/ou de régimes alimentaires (émissions de gaz à effet de serre, pollution des ressources en eau, effets sur la biodiversité…).

Développé par Terre de Liens, la FNAB et le BASIC, PARCEL invite les citoyens et les élus à se saisir des enjeux actuels de l'alimentation en leur proposant de « jouer » sur 3 des principaux leviers de durabilité de l'alimentation :

- La reterritorialisation des filières alimentaires.
- Les modes de production agricole.
- La composition des régimes alimentaires.

Les acteurs locaux pourront ainsi développer plusieurs scénarios à leur(s) échelle(s) afin de nourrir les nécessaires débats sur les questions de la transition alimentaire et de l'usage des terres agricoles dans les territoires.

Terres en villes

22 rue Joubert
75009 Paris

Tél. : 01 40 41 84 12

accueil@terresenville.org

terresenvilles.org

@Terresenvilles_

Terres en villes est un réseau de près de 25 territoires d'agglomérations et métropoles pour lesquels adhèrent en binôme la collectivité et la Chambre d'agriculture du territoire. Créée en 2000, l'association travaille sur l'agriculture (péri)urbaine et depuis près de 10 ans sur l'alimentation.
Terres en villes est un lieu d'échanges et de confrontations d'idées mettant en vis-à-vis les élus politiques et leurs techniciens de collectivités et les élus professionnels et leurs techniciens de Chambre, mais aussi de par les échanges réguliers et privilégiés que l'organisation entretient avec différentes organisations de développement agricole (ONVAR) et de la société civile et avec le monde de la recherche.
Terres en villes est un lieu d'observation, de connaissances, de co-production de méthodologies et d'idées, un lieu ressources qui tire sa pertinence des travaux de ses membres, de ses partenariats et de ses propres expérimentations. Terres en villes appuie la co-construction des politiques agricoles et alimentaires d'agglomération.

© Photoweges

Favoriser l'implication des collectifs d'agriculteurs dans les Projets Alimentaires Territoriaux

Terres en villes est Organisme National à Vocation Agricole et Rurale depuis 2015. L'organisation est également chef de file du Réseau national de Projets Alimentaires Territoriaux (RnPAT). Dans son projet de développement agricole et rural, Terres en villes vise une meilleure implication des collectifs d'agriculteurs dans les Projets Alimentaires Territoriaux.
Dans ce but, différentes expériences d'implication de collectifs d'agriculteurs dans les actions agri-alimentaires d'agglomérations ont été étudiées. Des échanges sur les outils utilisés par les différents conseillers sont organisés pour permettre leur amélioration.
Les entrées du développement agricole par l'alimentation et les implications qu'a ce changement sur l'accompagnement des agriculteurs et de leurs collectifs, enfin la co-conception entre des acteurs de différents mondes sont des innovations sociales majeures visées par le projet.

Trame

Trame
La force d'un groupe

6 rue de la Rochefoucauld
75009 Paris

Tél. : 01 44 95 08 00

trame@trame.org

trame.org

@associationtrame

@Asso_Trame

L'association nationale de développement agricole et rural, Trame accompagne l'innovation collective en agriculture.
- Ses adhérents : la Fédération nationale des Geda, l'Association des salariés agricoles de France, les Agriculteurs Composteurs de France, les Agriculteurs Méthaniseurs de France, l'Association pour la Promotion d'une Agriculture Durable.
- Ses métiers : accompagner et former des groupes d'agricultrices, d'agriculteurs et de salarié(e)s agricoles dans l'émergence, le montage et la mise en œuvre des projets collectifs ; créer et favoriser les échanges entre professionnels de l'agriculture, la mise en réseau des collectifs agricoles ; explorer de nouvelles activités telles que l'agro-écologie, la méthanisation, le compostage, la bioéconomie, l'agriculture de conservation des sols, les magasins de producteurs, la stratégie d'entreprise, les relations humaines, le bien-être en agriculture… ; informer les agents de développement agricole via la revue Travaux-et-Innovations.

L'émergence de projets collectifs en agriculture

L'émergence de projet est une phase essentielle pour susciter l'innovation, former des groupes d'agriculteurs et de salariés agricoles autonomes porteurs de leurs projets. Depuis de nombreuses années, Trame développe une réelle compétence en matière d'émergence de projets collectifs, quels que soient les sujets : agro-écologie, magasins de producteurs, méthanisation, agriculture de conservation des sols, santé du troupeau…

L'expertise de Trame porte sur les processus d'émergence et de mise en œuvre des projets agro-écologiques (type GIEE) : appui à l'expression et à la formalisation de projets, élaboration d'une stratégie collective à partir des stratégies individuelles, approche sociologique dans l'analyse stratégique des acteurs, appui à la construction de dynamiques territoriales innovantes en multi-partenariat…

Le projet LabPSE « Expérimenter la mise en place d'un Marché des Paiements pour Services Environnementaux » est un exemple de ce processus d'émergence. Un Living-Lab est un laboratoire pour accompagner une intuition, une idée et l'emmener vers un « objet expérimental ». Ainsi, en Bretagne et Pays de la Loire, des agriculteurs de différents réseaux de Trame ont souhaité donner une valeur aux services rendus à l'environnement et par là même à la société par les systèmes agro-écologiques.
Le projet labPSE vise à expérimenter et accompagner la signature de contrats de paiements pour services environnementaux dans le cadre d'une dynamique territoriale entre des agriculteurs (qui s'engagent à produire des services sur plusieurs années) et des acteurs du territoire (qui investissent pour pérenniser ces services).

labPSE
LE LABORATOIRE DES PAIEMENTS POUR SERVICES ENVIRONNEMENTAUX

Union nationale des centres permanents d'initiatives à l'environnement

UNION NATIONALE
DES CENTRES PERMANENTS
D'INITIATIVES POUR
L'ENVIRONNEMENT

26 rue Beaubourg
75003 Paris

Tél. : 01 44 61 75 35

cpie.fr

@UNCPIE

Le label « Centre permanent d'initiatives à l'environnement » a vu le jour en 1972 à l'initiative des ministères chargés de l'Agriculture, de l'Education Nationale, de l'Environnement et de la Jeunesse et des Sports. Créée en 1977, l'Union nationale des CPIE, association loi 1901 reconnue d'utilité publique depuis 1994, gère le label CPIE et en garantit sa qualité.
Les CPIE agissent dans 2 domaines en faveur du développement durable : la sensibilisation et l'éducation de tous à l'environnement ; l'accompagnement des territoires au service de politiques publiques et de projets d'acteurs. 4 types d'usagers du territoire sont concernés : élus et collectivités territoriales ; habitants ; acteurs socioprofessionnels ; scolaires et établissements éducatifs.

© CPIE du Ried et de l'Alsace centrale / Natika

Le label, un socle commun à tous les CPIE

La labellisation est fondée sur une dizaine de critères, socle commun à tous les CPIE, dont un d'ancrage territorial. Les CPIE partagent une vision de l'environnement basée sur des valeurs : approche humaniste de l'environnement ; promotion de la citoyenneté ; respect de la démarche scientifique. Le label est attribué exclusivement à des associations.
Conçu comme une démarche de progrès, renouvelable tous les 10 ans et régulièrement évalué, il représente un outil d'accompagnement et de structuration du réseau.

Pour une alimentation plus durable et responsable en restauration collective et en territoires

Le projet de l'Union nationale des CPIE « Alimentation durable et responsable : révéler la capacité des acteurs à transformer les pratiques en restauration collective », mené en alliance avec la Fondation Nicolas Hulot et soutenu par la Fondation Daniel et Nina Carasso, a pour ambition de transformer en profondeur et durablement les pratiques en territoires à partir du levier de la restauration collective. Il se déroule sur une période de trois années.
25 CPIE sont engagés sur leurs territoires dans l'accompagnement dans la durée d'une centaine d'établissements de restauration collective depuis fin 2017. Ils bénéficient eux-mêmes de l'accompagnement de l'Union nationale.
La démarche de progrès « Mon restau responsable » élaborée par la Fondation Nicolas Hulot et l'organisation professionnelle Restau Co est utilisée comme outil de sensibilisation et de mobilisation des restaurants, qui ensuite mettent en œuvre leurs objectifs de progrès identifiés. La période fin 2019-2020 porte sur l'évaluation, la capitalisation et la diffusion des résultats du projet.

Parution décembre 2019
Pour les ONVAR : coordination et édition Trame
Conception graphique et réalisation : Tomcat
Impression : Imprimerie de L'Etoile - 61190 Tourouvre
Toute reproduction intégrale ou partielle par quelconque moyen que ce soit est interdite sans autorisation préalable.

Ce livret des Organismes Nationaux à Vocation Agricole et Rurale est réalisée avec la participation financière du compte d'affectation spéciale pour le développement agricole et rural géré par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation

© Couverture : Ivon Newierink / Budabar / Edu1971 / Auremar / Dusan Kostic – © 4e de couverture :Ernovik

Les Organismes Nationaux à Vocation Agricole et Rurale